

Relevé de conclusion de l'assemblée générale exceptionnelle du 8 juin 2017

Liste des présents :

Baubet T.	Ganem V.	Maurin A.	Pheulpin M.-C.
Bueno S.	Grinschpoun M.-C.	Megherbi H.	Pinel J.-P.
Chagnon J.-Y.	Houssier F.	Molinier P.	Rezzoug D.
Chamouard L.	Laouini I.	Mouchenik Y.	Schwartz A.
Chiantaretto J.-F.	Litim M.	Nioche Sibony C.	Seigneuric A.
Cohen de Lara A.	Matha C.	Ouvry O.	Schwering K.-L.

Ordre du jour :

1. Modification de l'intitulé de la thématique 3
2. Répartition des EC dans les différentes thématiques
3. Questions diverses

I- Intitulé de la thématique 3

Thématique 3 : *Cliniques contemporaines : violence, traumatisme ; et interculturelité(s)*

Pascale Molinier explique aux membres présents que les intitulés des thématiques ont été choisis collégialement, collectivement.

« Interculturalité » doit apparaître dans le corps du rapport, mais pas nécessairement dans l'intitulé de la thématique, car les thématiques n'ont pas d'orientation sous disciplinaire.

Le chapeau concernant la thématique 3 dans son ensemble est lu à voix haute. Tous les membres présents semblent satisfaits de ce chapeau.

S'ensuit une discussion concernant l'intitulé : il a été pensé pour marquer la possibilité d'appartenir à « violence et traumatisme » sans être dans « interculturelité » (et inversement), permettant ainsi une coexistence dans une même thématique.

Les membres passent au vote pour l'intitulé de la thématique 3 *Cliniques contemporaines : violence, traumatisme et interculturelité*.

Résultat du vote : intitulé validé par les membres présents et représentés.

II- Répartition des EC dans les différentes thématiques

Pascale Molinier distribue aux membres présents 2 tableaux : le premier concerne le choix de thématique formulé par les EC, le second propose une répartition équilibrée entre PR et MCF par thématique. Elle souligne que la nouvelle structuration répond aux difficultés antérieures au sein du laboratoire, en demandant de travailler plus ensemble dans la recherche.

La répartition des EC, avec affiliation à une thématique, oblige à un équilibre. Il y aura renouvellement du bureau (4 personnes pour les thématiques - au lieu de 3 par axe -, 2 personnes pour la direction et 2

représentants des MCF), avec élection de la personne qui animera la thématique dans les membres qui sont affiliés à cette thématique. Elle sera en charge de voir ce qu'il se passe dans la thématique, de l'animer, d'organiser des réunions et des colloques, tout en étant attentif aux propositions des membres.

Jean-François Chiantaretto explique que l'enjeu est de sortir de la logique d'équipes et de sous équipes, et qu'aucune thématique ne fonctionne comme une équipe à part entière.

Hakima Megherbi souligne la nécessité de transversalité. Jean-Yves Chagnon explique qu'il y a un paradoxe : les thématiques sont transversales, mais en même temps il y a une logique d'affiliation. Jean-Pierre Pinel signale que les projets devront nécessairement être affiliés à une thématique : logique de projet pour avoir une véritable cohérence.

Pascale Molinier propose que l'animation des thématiques soit prise en charge par un tandem PR + MCF, ce qui ferait un bureau à 10 personnes (au lieu de 8), ce qui serait un point fort d'intégration des MCF qui monteraient en responsabilité. De plus, il faudrait travailler beaucoup plus au niveau des doctorants. Jean-Pierre Pinel souligne que ces démarches seraient très appréciées par les instances.

Dans ces conditions, Pascale Molinier propose qu'il n'y ait pas de répartition des EC par thématique, et que l'unité n'ait qu'une seule et même équipe.

Thierry Baubet demande si cette mesure n'impacte pas les profils de poste. Il est expliqué que cela n'a aucune conséquence : les profils de poste sont élaborés au niveau du comité d'expert, avec concertation des laboratoires et des départements concernés

Au niveau du calendrier, Pascale Molinier signale que le comité d'évaluation ne se rendra à UP13 qu'au printemps 2018. Donc elle propose que dès la rentrée 2017, une réunion du bureau ait lieu, ainsi qu'une AG, afin de discuter de la gouvernance et du fonctionnement de l'unité dans sa nouvelle structuration.

Les membres procèdent à un vote : gouvernance avec 4 thématiques, une seule équipe, 10 membres du bureau et tandem PR + MCF pour l'animation des thématiques.

Résultat du vote : nouvelle gouvernance validée par les membres présents et représentés.

III- Questions diverses

Prochaine assemblée générale

Une AG est prévue le 15 juin, afin de discuter des Cahiers de l'Infantile.

Point sur le CNU

Jean-Pierre Pinel et Jean-Yves Chagnon proposent de faire un point

Ils informent les membres que Régine Scelles (UP10) ne poursuit pas son mandat en tant que conseiller scientifique à l'HCERES. Le nouveau représentant de la clinique est Jean Louis Nandrino (Université Lille III)